

L'éventuelle convergence entreprise et tiers lieu

Le bilan de convergence en 2022, dans l'Isère, reste pauvre même si l'on peut recenser quelques situations qui illustrent des préoccupations de l'entreprise : accès à des lieux à moindre coût donc assimilable à une opération immobilière (La Mine à la Motte d'Aveillans), mise en commun d'outils techniques simples (matériel de travail du bois) à plus sophistiqué (imprimante 3D ou outils informatiques), rassemblement d'activités complémentaires ou sans rapport apparent. On peut imaginer cependant que le potentiel de convergence d'intérêts entre les dynamiques d'aménagement du territoire sont réelles dans le contexte actuel de réindustrialisation des campagnes françaises et dans une perspective de réduire les dépendances vis-à-vis de l'extérieur. La forte désindustrialisation observée depuis quelques années dans la France rurale fait suite à un mouvement d'implantation des industries (lié à la forte croissance économique) surtout corrélé à la présence de matière première, de bassins d'emploi ou d'infrastructures plutôt que de caractéristiques historiques ou culturelles des lieux. Des avantages locaux et des savoir faire se sont constitués au cours de l'histoire mais beaucoup de ces spécialités productives ont disparu avec la désindustrialisation. L'industrie papetière a constitué un exemple fort dans le cas de l'Isère, d'une spécialité productive issue et dérivée de l'hydroélectricité qui a quitté les lieux. La région grenobloise proprement dite a développé des savoir faire prestigieux dans le domaine des semi-conducteurs puis des nanotechnologies, constituant ainsi une nouvelle génération de ressources productives mais ces ressources restent concentrées dans l'agglomération sans effets (ou à faible effet) sur le rural hors périphéries urbaines. Ces constats justifient l'idée de la nécessité de redéfinir un tissu industriel et de service un peu plus équilibré entre ville et campagne.

L'enquête menée par l'AUEG a montré une diversité des usages des tiers lieux par les acteurs économiques. Ceux-ci induisent des usages différenciés selon leurs besoins et leur taille.

Trois types d'entreprises sont à distinguer : l'entreprise individuelle ou très petite, de moins de 5 salariés, la PME jusqu'à 200 salariés, et, la grande entreprise. La situation observée en 2022 démontre une lacune d'intérêt des deux dernières catégories envers les tiers lieux, justifiant un besoin réel de connaissance du Tiers lieu et de ses possibilités de la part du monde de l'entreprise (voir la fiche sur les limites des TL).

Une majorité de travailleurs indépendants

Les lieux sont majoritairement fréquentés par des travailleurs indépendants dont une part importante évolue dans le secteur tertiaire à travers des métiers liés à la production graphique et audiovisuelle, l'accompagnement entrepreneurial et individuel des traducteurs, de l'informatique et les métiers du web. Ces professionnels utilisent beaucoup les espaces de coworking et plus ponctuellement les fablabs pour certaines activités de prototypage et de production de petite série (une agence de communication par exemple) D'autres domaines et profils peuvent être identifiés selon les territoires.

Parmi les indépendants, des prestataires de services fréquentent les espaces de coworking. On note parmi eux une part importante de professionnels du bien-être « sans cabinet fixe », comme les professeurs de yoga, coaches voire un spéléologue !

Des TPE et PME dont les usages diffèrent :

Trois types d'usages ont été repérés pour cette catégorie d'entreprise.

En premier lieu, les TPE et associations s'implantent durablement dans certains TL. Il s'agit d'espaces de coworking avec des grands bureaux fermés (patio à Villefontaine) ou encore dans des TL pouvant jouer le rôle d'hôtel d'entreprises (la Jolie Colo à Autrans-Méaudre qui accueille 2 TPE et une équipe de travail provenant d'une TPE extérieur au territoire).

En second lieu, on observe l'utilisation du tiers lieu comme espace de travail supplémentaire. Les entreprises utilisent ponctuellement les salles de réunion, voire des espaces de création de TL. Certaines entreprises y envoient également leurs salariés dont elles prennent en charge les coûts d'utilisation ou abonnements. Ce cas de figure reste cependant peu fréquent. C'est le cas de PME du tertiaire dont le siège est extérieur au Département.

Enfin, les TPE et PME peuvent avoir recours à des fablabs pour des raisons très diverses. Certaines viennent chercher un espace de prototypage et de fabrication de pièces en micro-séries qu'ils n'auraient pas pu produire seuls en interne. Ce type de prototype n'est pas toujours destiné à une production habituelle pour l'entreprise mais résultent d'opportunités hors de l'activité principale de l'entreprise. Par exemple, une entreprise de communication locale est venue produire des moules via imprimante 3D destinés à la fabrication de tablettes de chocolat à usage publicitaire pour un de ses clients (Fab lab de l'Uzin)

Certaines PME et TPE sont partenaires de fab labs dans le cadre de leur politique de RSE, à travers l'élaboration de projets communs comme dans le cadre du PTCE « Circularis » mené par TRI RA à Pont Evêque qui rassemble différentes entreprises du territoire autour du réemploi. Enfin, les TL productifs rencontrés proposent des formations certifiantes à l'utilisation des machines (dans le domaine de la mode et du design. Notons également dans le domaine de la formation l'action « l'Atelier paysan » dans le domaine de l'auto-construction de machines agricoles.

Les grandes entreprises : des liens plus ponctuels mais réels

Plusieurs acteurs interrogés ont souligné une réticence des grandes entreprises de la métropole quant au développement du télétravail au sein d'un TL depuis la pandémie (voir la fiche « limites à la convergence et fiche Télétravail et TL). Les grandes entreprises iséroises peuvent recourir aux TL dans le cadre de l'organisation d'atelier de réflexion voire d'innovation ouverte. Ce cas de figure a cependant été peu identifié et les grandes entreprises semblent s'orienter davantage vers une organisation interne à l'entreprise du coworking (voir les options prises par Schneider électrique). Les grandes entreprises peuvent également faire appel aux compétences et outils présents dans des fablabs (EDF a fait réaliser via une imprimante 3D de grande taille une réplique d'une turbine dans un fablab pour répondre à un besoin de support dans le cadre la formation continue de ses salariés. Actuellement, les liens entre grandes entreprises et TL ont surtout été observés dans les territoires dynamiques proche des métropoles (Nord Isère et vallée du Grésivaudan).